

Le vélo étant totalement absent du projet de loi climat, la FUB propose des mesures fortes.

Alors que l'année 2020 a été marquée par une accélération formidable des déplacements à vélo, certains leviers ne sont pas encore mobilisés pour déployer pleinement le Système vélo que nos concitoyens appellent de leurs vœux. Ce mouvement de fond n'avait pas échappé aux 150 citoyens de la Convention pour le Climat, qui ont évoqué souvent dans leurs débats le vélo et proposé des mesures concrètes à cet égard. Pourtant, en l'état, le mot vélo est totalement absent du projet de loi climat. Forfait mobilités amélioré, financement des pistes cyclables, déploiement du Savoir Rouler à Vélo : le vélo doit être un marqueur fort de l'ambition climatique de la France !

1. NOS CONCITOYENS PLÉBISCITENT LA SOLUTION VÉLO

En l'espace de 9 mois, plus de 1,5 million de personnes ont profité du dispositif Coup de Pouce Vélo piloté par la FUB. Grâce à ce chèque réparation de 50 euros, la filière de la réparation et du réemploi s'est développée en France, en créant plus de 500 emplois. Vu l'engouement des citoyens et les efforts réalisés par les collectivités, l'État doit accompagner et amplifier la dynamique.

La Convention Citoyenne pour le Climat a exprimé dans son rapport final¹ la volonté d'offrir des alternatives crédibles à la voiture individuelle, notamment en rendant l'usage du vélo simple et sécurisé :

- Étendre la portée du forfait mobilités durables (SD A1.1),
- Augmenter considérablement le financement de pistes cyclables via le fonds vélo (SD A2.3),
- Créer un réflexe vélo dès le plus jeune âge (SD A1.3),
- Rendre les villes plus apaisées et désirables (SD A2.2.1).

Leurs recommandations doivent être entendues.

2. LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO : UN LEVIER ESSENTIEL DE CRÉDIBILITÉ POUR LA LOI CLIMAT

« Au vu de l'engouement de nos concitoyens pour la #SolutionVélo, je suis convaincu que le texte sera amélioré par le travail des parlementaires. Au-delà de ses seules qualités intrinsèques, le vélo constitue un message d'espoir : il est possible de construire une société qui concilie sobriété carbone, plaisir et qualité de vie. Pour concrétiser ce potentiel, y compris dans les zones périurbaines et rurales, y compris pour les plus jeunes, les plus âgés et les plus défavorisés, il faudra un effort conséquent mais ce dernier sera porteur d'emplois et de transformations concrètes dans nos quotidiens. » Olivier Schneider, Président de la FUB

« L'Observatoire des mobilités émergentes a souligné l'opinion très positive de nos concitoyens à l'égard du développement des pistes cyclables, qu'ils plébiscitent à près de 80%. Le vélo constitue bien un levier essentiel de lutte contre le réchauffement climatique et d'atteinte de nos objectifs nationaux. Je suis convaincu que les parlementaires se saisiront du texte pour apporter des améliorations significatives et impactantes. » Thibault Quéré, Chargé de plaidoyer de la FUB.

Malgré les progrès incroyables apportés par la loi mobilités et le plan vélo déconfinement, nos concitoyens sont toujours confrontés à des problèmes concrets, comme les difficultés pour stationner leurs vélos et ont besoin de sécurité vis-à-vis des véhicules de grand gabarit (bus et camion, notamment en lien avec le phénomène des angles morts).

¹ Voir le rapport de la CCC : <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/pdf/ccc-rapport-final.pdf>

Tous ces freins font qu'aujourd'hui la pratique du vélo est encore trop réservée aux urbains, aux hommes et aux personnes favorisées. **Investir dans le Système Vélo à hauteur de 30 euros par habitant et par an** permettra un déploiement dans toutes ses composantes : création d'emploi, justice sociale, limitation de l'empreinte carbone, impact positif sur la santé.

Ainsi, la FUB appelle le Gouvernement et les parlementaires à se saisir de l'opportunité offerte par cette loi climat pour permettre de rendre réellement universel l'accès à la solution vélo. C'est un impératif pour le climat, la justice sociale et la santé publique.

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguïdel
Chargée des relations presse
Mail : as.riguïdel@gmail.com
Tél. 06 32 10 26 38